

LA BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE

LE FONDS-CHAUVEAU

EN 1892, la province de Québec devenait propriétaire de la bibliothèque de l'hon. M. P.-J.-O. Chauveau, décédé quelque temps auparavant. Elle fut incorporée à la bibliothèque de la Législature et, après en avoir fait une étude attentive, je dirai même scrupuleuse, je suis heureux de pouvoir donner aujourd'hui aux lecteurs du *Courrier du Livre* le résultat de mon travail. Cette étude, qui a absorbé six semaines d'observations et de recherches, a porté principalement sur les livres les plus rares, les plus précieux, négligeant de faire ainsi une revue détaillée de cette belle et riche collection qui ferait honneur à n'importe quel bibliophile canadien. Il m'aurait fallu consacrer au moins six mois de mon temps pour préparer un catalogue raisonné, ce que, du reste, personne n'exige de moi.

Afin de mieux faire saisir le côté saillant de la bibliothèque-Chauveau, je me suis attaché à bien définir ce que l'on doit entendre par un livre précieux. Voilà pourquoi j'ai dû mettre tant d'insistance à expliquer la valeur des incunables et des livres sortis des presses des plus célèbres imprimeurs du XV^e, du XVI^e et du XVII^e siècle, assignant à chacun d'eux le mérite qui lui revient dans la confection de ses œuvres typographiques.

M. Chauveau n'agissait pas en bibliomane, mais en bibliophile éclairé. On ne trouve, pour ainsi dire, dans sa belle collection aucun livre étranger à sa sphère d'étude. C'est pourquoi sa bibliothèque, même dans sa gravité austère sur certains points, offre un ensemble coordonné et motivé. Cependant, à côté de ce caractère, souvent on aperçoit les goûts délicats du vrai bibliophile. Sans se contenter des meilleures éditions au point de vue